



La ville de Rieumes (Haute-Garonne) 3 516 habitants

Membre de la Communauté de Communes Cœur de Garonne

Recrute par voie statutaire

UN POLICIER MUNICIPAL (H/F)

CADRE D'EMPLOI DES AGENTS DE POLICE MUNICIPALE

Sous l'autorité de Madame le Maire vous serez chargé (e) du maintien du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité, et de la salubrité publique. Vous assurerez également une relation de proximité avec la population. Vos missions seront les suivantes :

- Sécurisation des abords d'établissements scolaires (entrées / sorties)
- Veiller au respect de la réglementation en vigueur : bruit, circulation, stationnement, ordures...
- Police de la circulation et du stationnement, dont immobilisations et mises en fourrière
- Surveillance dans les différents quartiers, relation directe avec les habitants
- Assurer l'ilotage : à pied, en voiture
- Sécurisation de manifestations diverses (sportives, culturelles, festives...), foires, marchés
- Vérifier la sécurité déployée pour les travaux sur la voie publique (signalisation)
- Gestion du fichier des chiens de catégorie 1 et 2
- Lutte contre la divagation des animaux, capture et dépose en fourrière animale
- Constatations en matière de troubles de voisinage, lutte contre nuisances sonores...
- Gestion et suivi des dossiers d'habitat indigne
- Effectuer des recherches administratives, relever les infractions (urbanisme, code de la route, utilisation du PVe...)
- Rédaction des écrits de police dont rapports divers (Procès-verbaux, MAD, information,)
- Assurer la gestion du cimetière
- Vacations funéraires
- Assurer la police du marché de plein vent
- Mise en œuvre d'actions de prévention routière
- Surveillance des habitations dans le cadre des opérations tranquillité vacances
- Sécurisation des cérémonies officielles et protocolaires
- Suivi et participation de la cellule de veille

Contraintes du poste

- Forte disponibilité
- Port d'équipements de protection individuelle, port d'armes catégorie D (Da et Db)
- Aptitude à travailler en extérieur par tous temps

Savoirs

- Répondre aux conditions fixées à l'article 3 du décret n°2017-397 du 24 mars 2017 portant statut particulier du cadre d'emplois des Agents de Police Municipale,
- Connaissance du cadre légal et réglementaire, dont les pouvoirs de Police du Maire
- Bonne connaissance de la topographie de la ville souhaitée
- Connaissance des acteurs et intervenants de la sécurité et de la prévention

Savoir-faire

- Application des consignes et directives reçues de la hiérarchie
- Savoir prioriser l'urgence et rendre compte sous les meilleurs délais
- Qualités rédactionnelles, maîtrise de l'outil informatique
- Qualités relationnelles, aptitude à gérer une situation conflictuelle
- Capacité d'organisation, maîtrise et respect des équipements mis à disposition
- Esprit d'initiative, être une force de proposition auprès de la hiérarchie
- Connaissance des gestes de premiers secours

Savoir-être

- Excellente présentation et bonne condition physique, dynamisme, réactivité
- Sens du travail en équipe, de la cohésion et des relations humaines
- Sens du service public, qualité de communication, excellent relationnel, courtoisie
- Ecoute, psychologie de l'individu, impartialité, respect des délais
- Rigueur, discipline, respect de la hiérarchie et des administrés
- Discrétion, devoir de réserve, secret professionnel

Renseignements liés au poste

Durée hebdomadaire de travail : 37 heures

Rémunération : statutaire + RI + avantages sociaux

Permis B obligatoire

Candidatures

Adresser une lettre de motivation manuscrite ainsi qu'un CV actualisé, votre dernier arrêté de situation administrative ou justificatif de réussite au concours à :

*Madame le Maire
1 Place d'Armes
31370 RIEUMES*

Pour plus de renseignements, contacter le 05.61.91.80.25

Date limite de dépôts des candidatures : 15 septembre 2020

Poste à pourvoir : au 1^{er} janvier 2021